



CP-2017-2018 : 1^{er} mai 2018
Date d'adoption : 5 juin 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 1^{ER} MAI 2018, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
France Marquis	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Anne Perron-Arsenault	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Stéphanie Beaulieu	Substitut	CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	

Était également présente :

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou Vents-et-Marées (Cacouna) et Desbiens
La Croisée I et II
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Lanouette
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 35)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} MAI 2018

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2018-05-1036

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 1^{er} mai 2018
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 avril 2018
- 1.4 Suivis au procès-verbal :
 - Calendrier scolaire 2018-2019
 - Lettre pour la Semaine de l'action bénévole 2018 – distribution
 - Candidature de M^{me} Amélie Bérubé à un Prix reconnaissance de la FCPQ – inscription
 - Lettre d'invitation au congrès de la FCPQ – distribution

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2018-2019

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Inscriptions au congrès 2018 de la Fédération des comités de parents du Québec

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Communiqué de presse – Semaine québécoise de la famille 2018 – 14 au 20 mai – « La famille, c'est ça qui compte! »
- 4.2 Recours collectif sur les frais chargés aux parents et impacts sur les activités (résolution de la Commission scolaire des Bois-Francis)

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Les « Bons coups » de nos écoles
- 5.3 Bourse du comité : « Une école dynamique, des parents engagés » – Rappel 25 mai 2018
- 5.4 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Comité consultatif aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 5 juin 2018, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup – Souper de fin d'année

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2018

CP-2018-05-1037

IL EST PROPOSÉ par Doris Laliberté Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 – SUIVI

Magali Émond informe les membres que deux recommandations sur trois du comité de parents ont été retenues dans l'élaboration de la version finale du calendrier scolaire 2018-2019, soit :

- Que la journée pédagogique du 26 octobre 2018 soit devancée au 5 octobre 2018;
- Que la journée pédagogique du 12 avril 2018 soit devancée au 5 avril 2018.

- LETTRE SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2018 – DISTRIBUTION

Il y a retour sur la distribution de la lettre adressée aux parents dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole 2018* : la majorité des membres a reçu la lettre dans leur école.

- CANDIDATURE DE M^{ME} AMÉLIE BÉRUBÉ À UN PRIX RECONNAISSANCE DE LA FCPQ – INSCRIPTION

Magali Émond mentionne que la candidature de M^{me} Amélie Bérubé, parent de l'école de l'Orée-des-Bois, a été envoyée à la Fédération des comités de parents du Québec pour le Prix reconnaissance.

Un certificat a été reçu de la part de la FCPQ. Celui-ci sera remis à M^{me} Bérubé.

- LETTRE D'INVITATION AU CONGRÈS DE LA FCPQ – DISTRIBUTION

Il y a retour sur la distribution de la lettre d'invitation au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec : la majorité des membres a reçu la lettre dans leur école. Certains membres déplorent cependant le fait que celle-ci a été transmise à la dernière minute par leur direction d'école.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2018-2019

CP-2018-05-1038

Monsieur Claudel Gamache, directeur du Service des ressources financières, présente un document synthèse des « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019 »,

lequel fait état des principaux changements par rapport à 2017-2018. Il réfère les membres au document officiel pour plus de précisions.

Les membres adressent leurs questions à M. Gamache.

CONSIDÉRANT la présentation des « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières entre les établissements 2018-2019 » faite à la séance ordinaire du 1^{er} mai 2018;

CONSIDÉRANT QU'un document synthèse a été présenté afin de faciliter la compréhension, par les parents;

CONSIDÉRANT le contenu du document, les changements proposés, l'article 96.24 LIP qui prévoit la possibilité de reporter un surplus au budget d'une école, et l'article 275 LIP qui prévoit une répartition équitable des ressources entre les établissements;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décentraliser plusieurs mesures budgétaires directement vers les écoles, pour l'année scolaire 2018-2019, et la volonté que ces mesures apparaissent dans le budget initial adopté par le conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents est généralement en accord avec le document tel que déposé;

- **Quant aux changements apportés en 2016-2017 dans la répartition des budgets de fonctionnement des comités et des conseils d'établissement :**

- **QUE** le comité de parents souhaite avoir un rapport des dépenses réelles de fonctionnement des comités et des conseils, au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018, afin d'évaluer l'équité de la nouvelle répartition;

- **Quant aux soldes des budgets de fonctionnement des comités et des conseils :**

- **QUE** le comité de parents souhaite que le solde de l'année 2017-2018 soit reporté au budget 2018-2019 afin d'encourager une saine gestion des fonds publics et d'éviter que des dépenses moins pertinentes soient faites dans le but d'utiliser la totalité du budget alloué;

- **Quant aux dépenses admissibles au budget de fonctionnement des conseils d'établissement :**

- **QUE** le comité de parent **réitère** sa proposition adoptée en 2015-2016 (résolution # CP-2015-06-891), en 2016-2017 (résolution # CP-2016-06-941) et en 2017-2018 (résolution # CP-2017-06-991) à l'effet que la liste des dépenses admissibles au budget de fonctionnement des conseils d'établissement soit mise à jour, clarifiée et cohérente d'un milieu à l'autre;

- **Quant aux budgets des écoles :**

- **QUE** le détail de l'ensemble des mesures budgétaires décentralisées vers les écoles apparaisse dans les budgets 2018-2019 adoptés en juin 2018, par les conseils d'établissement, tel que souhaité par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

- **Quant aux délais de consultation:**

- **QU'**un délai suffisant (minimum d'un mois) soit accordé aux organismes partenaires, tels que le comité de parents et le conseil d'établissement, afin de répondre aux différentes consultations de la commission scolaire, et;
- **QU'**à cette fin, un encadrement soit donné aux conseils d'établissement en début d'année quant aux dates des différentes consultations.

Afin de mieux accompagner les membres des conseils d'établissement sur l'adoption du budget, un « Info-CÉ » est présenté aux membres.

Quelques validations seront faites avant de rendre disponible la version finale.

SUIVI : « Info-CÉ » sur le budget à compléter et à transmettre aux membres.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 INSCRIPTIONS AU CONGRÈS 2018 DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Le secrétaire général informe qu'aucune demande d'inscription n'a été reçue au secrétariat général pour le congrès 2018 de la Fédération des comités de parents du Québec.

Anne Perron-Arsenault et Émilie Laurendeau signifient leur intérêt à s'inscrire.

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE, après validation, Anne Perron-Arsenault et Émilie Laurendeau soient autorisées à s'inscrire au congrès 2018 de la Fédération des comités de parents du Québec avec le budget du comité de parents.

SUIVI : Inscription au congrès.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE – SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE 2018 – 14 AU 20 MAI – « LA FAMILLE, C'EST ÇA QUI COMPTE! »

La présidente informe qu'un communiqué de presse sera envoyé dans le cadre de la *Semaine québécoise de la famille 2018*. Il sera publié sur le site Internet de la commission scolaire ainsi que sur le Facebook de celle-ci.

SUIVI : Envoie du communiqué de presse par courriel aux membres.

4.2 RECOURS COLLECTIF SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS ET IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS (RÉSOLUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS)

Éric Choinière explique que le comité de parents de la Commission scolaire des Bois-Francis a fait la demande afin d'obtenir une résolution d'appui dénonçant la pratique de certaines commissions scolaires d'arrêter toutes les activités parascolaires dans les 180 jours de classe prévus par la loi.

Il informe les membres que le recours collectif sur les frais chargés aux parents a dorénavant deux volets : le matériel scolaire et les activités parascolaires offertes aux élèves pendant le 180 jours de classe. Certains pensent que c'est la responsabilité de la commission scolaire et non des parents de payer pour ce type d'activité.

Il mentionne que, pour leur part, les écoles de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup font beaucoup de levées de fonds afin de permettre aux élèves de payer les activités parascolaires et ainsi réduire ou enlever complètement les coûts aux parents.

Après échanges, il est décidé de reporter ce point à la rencontre du 5 juin prochain. Des développements peuvent survenir entre temps.

SUIVI : Retour en juin.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

La Fédération des comités de parents du Québec consulte les comités de parents sur son plan d'action 2018-2019. Magali Émond propose de transmettre le document de consultation aux membres pour obtenir leurs opinions.

SUIVI : Transmission du document aux membres et réactions des membres avant le 11 mai 2018.

5.2 LES « BONS COUPS » DE NOS ÉCOLES

Rachel Rioux informe des « Bons coups » de son école, dont le suivant :

- La classe de 1^{re} et 2^e années de l'école Vents-et-Marées a reçu un prix au Gala OSEntreprendre dans la catégorie *Volet entrepreneuriat étudiant – primaire 1^{er} cycle* pour son projet *Les Toutoulourds*. Ce projet consistait à remplir des toutous usagers avec des billes d'aquarium.

Doris Laliberté Kirouac informe des « Bons coups » de son école, dont le suivant :

- L'École Roy et Joly s'est vu décerner un Prix de reconnaissance Essor pour la mise en place du concert « *Roy-Joly en chansons : Spécial Québec* ». C'est un concert rassembleur qui s'est tenu au Centre culturel Berger. Tous les élèves des deux écoles, accompagnés par des musiciens professionnels, ont chanté des pièces marquantes de la culture québécoise.

Chantal Landry informe des « Bons coups » de son école, dont les suivants :

- Pour une première année, l'École secondaire Chanoine-Beaudet a organisé pour les élèves de 4^e et 5^e secondaires le Salon de l'avenir. Lors de cet événement, les cégeps de Rivière-du-Loup, La Pocatière et Charlevoix ainsi que le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir étaient présents afin d'informer les élèves sur les programmes de formation offerts dans leurs établissements. Ce fût un succès pour cette première édition.
- Deux projets de l'École secondaire Chanoine-Beaudet ont reçu un prix au Gala OSEntreprendre, soit : Opération Après-Ski (Skisrécup) et Smoothies Shop.

Anne Perron-Arsenault informe des « Bons coups » de son école, dont le suivant :

- Quatre parents des écoles Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins ont donné une formation aux élèves sur le compostage et la récupération. Cette activité aura permis de conscientiser les élèves à ce sujet.

5.3 BOURSE DU COMITÉ : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS » – RAPPEL 25 MAI 2018

La présidente rappelle que la date limite pour envoyer les projets est le 25 mai 2018.

SUIVI : Transmission des projets au secrétariat général.

5.4 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

La trésorière, Marie-Lyne Cayouette, informe que le solde du budget du comité de parents est de 4 078,60 \$.

Elle rappelle que 1 000,00 \$ est mis de côté pour le programme de bourses.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Marie-Lyne Cayouette informe des sujets traités lors des dernières rencontres du conseil des commissaires, notamment :

- Consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019;
- Plusieurs octrois de contrat;
- Dépôt du rapport annuel 2016-2017 de la commission scolaire;
- Changement de différentes directions d'école.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Magali Émond informe des sujets traités lors du dernier conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec, dont :

- Présentation d'un guide pour l'organisation des assemblées annuelles de parents;
- Consultation en prévision des élections fédérales 2018;
- Rencontre d'informations sur les élections scolaires 2018;
- Retour sur les nouvelles règles budgétaires.

D) COMITÉ CONSULTATIF AUX ÉLÈVES HDAA

Stéphanie Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière réunion du comité consultatif aux élèves HDAA, dont :

- Présentation de COSMOSS (explication de leur rôle dans le communauté);
- Présentation des projets d'organisation des services en adaptation scolaire 2018-2019;
- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Marie-Lyne Cayouette informe que la prochaine rencontre du comité consultatif du transport se tiendra le 30 mai 2018.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Madame Magali Émond informe que les informations sur le comité de parents sont mises à jour régulièrement sur la page Web du comité de parents.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2018-05-1039

IL EST PROPOSÉ par Anne Perron-Arsenault et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 22 h 20.

Prochaine rencontre : Le mardi 5 juin 2018, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup.

La rencontre sera précédée d'un lunch pour tous.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente